

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 14 janvier 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4043-2018 TÉQ Aspect 2 – Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 / ROÉÉ – DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ RELATIVE À L'ASPECT 2**  
N.D. : 1001-015-2

Chère consœur,

Par la présente et conformément à notre courriel du 11 janvier dernier (C-ROÉÉ-0024), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose l'original et six (6) copies de sa preuve relative à l'aspect 2 du dossier mentionné en rubrique.

Par ailleurs, comme mentionné dans notre courriel susdit, le ROÉÉ serait en mesure de déposer sa preuve sur l'aspect 1 du dossier que demain le 15 janvier avant 16 h.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Preuve du ROÉÉ relative à l'aspect 2

cc: (courriel seulement)

Me Stefan Chripounoff, Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Bertrand Schepper, analyste

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ